

Compte Rendu de réunion du Comité

CR01 – 9 janvier 2026

Participants :

COMITE

Prénoms	NOMS	Fonctions Statutaire	Commissions	Présence
Julie	BECQUET		Sportive	Présent
Thierry	BOURDIS	Président Commission Sportive	Sportive - Terrain	Démisionnaire
Philippe	CARON	Trésorier	Administratif	Présent
Alain	CELLIER		Sportive	Démisionnaire
Marc Olivier	GRASTEAU		Secrétaire adjoint	Excusé
Mathieu	HOUSSIN	Vice-Président	Jeunes - Communication - Animation	Présent
Brigitte	LAMS		Animation (Dames)- Sportive - Communication	Présent
Michel	LEIGNEL	Président	Jeunes – Animation – Sportive (SCO)	Présent
Jean-Marc	PICARD		Paragolf	Absent
Stéphane	TELLIER		Débutants - Paragolf	Présent
Emmanuel	VANDEWALLE	Secrétaire	Débutants – Sportive (By Trophy)	Présent
Jean-Noël	WULLUS		Sportive (CIS) Animation - Jeunes	Présent

Secrétaire	Président
Emmanuel VANDEWALLE 	Michel LEIGNEL 



Ordre du jour

1.	Validation CR N°7.....	3
2.	Convention bipartite.....	3
3.	Calendrier des compétitions.....	3
4.	Assemblée générale.....	3

1. Validation CR N°7

Ce point n'a pas été abordé, le compte-rendu n°7 n'ayant pas été communiqué.

2. Convention bipartite

L'essentiel de la réunion a porté sur la clarification de certains points de la convention bipartite actuellement en cours de rédaction et notamment les points suivants :

5.4 Versement par la société d'exploitation du golf de 70% des droits de jeu des compétitions. Une projection de la somme reversée permet à l'heure actuelle de considérer que le budget de l'as sera à minima identique à celui des années précédentes.

5.5 Il a été convenu que les tarifs préférentiels évoqués dans ce paragraphe seront de l'ordre de -20%

De même, dans l'article 6, les avantages tarifaires évoqués seront de l'ordre de -30% pour les équipes.

Dans l'article 10, les paragraphes 2 et 3 sont supprimés car ceux-ci prêtaient à confusion et n'apportaient pas d'éléments nouveaux par rapport au premier paragraphe de cet article.

Il restera à travailler dans cette convention sur la répartition des tâches pour l'organisation des compétitions.

3. Calendrier des compétitions

Stéphane Tellier complète le tableau des compétition en y ajoutant notamment les dates des compétitions du cis et du sco.

4. Assemblée générale



Celle-ci est fixée au vendredi 13 février. Elle sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire qui permettra de voter les nouveaux statuts.

Cette assemblée permettra également de voter pour élire des nouveaux membres au sein du comité puisque 9 postes sont à pourvoir.

Michel Leignel nous communique les noms des personnes qui sont, à l'heure actuelle, intéressés.

Une réunion est prévue mardi 13 janvier entre Stéphane Tellier et Emmanuel Vandewalle afin de préparer ces élections.